

La feuille de Charmes



Edito

En ce début d'année 2018, j'aurai tout d'abord une pensée pour toutes les personnes éprouvées par les intempéries ou toute autre épreuve de la vie. Que cette année 2018 apporte à tous réconfort dans la solidarité.

Une pensée aussi pour nos forces de l'ordre qui sont présentes sur notre territoire au quotidien pour assurer notre sécurité face à la menace terroriste.

L'année 2017 a été encore difficile pour notre budget principal, avec la baisse de dotation qui restreint notre budget. Malgré cela, le bilan est plutôt positif quant aux projets engagés sur notre commune.

Pour l'année 2018, nous poursuivrons collectivement la réflexion sur l'aménagement et le stationnement dans notre village. A ce titre, je lance un appel civique à vous tous. Je m'étais engagé il y a 2 ans à ne plus employer de produits phytosanitaires dans notre commune. En contrepartie cela nécessitait un engagement de votre part pour un minimum d'entretien de nos usoirs ou concessions de cimetière, ce qui à ce jour n'est réalisé que par peu d'entre nous.

Notre budget ne pourra plus permettre de subvenir à l'entretien total de notre territoire, aussi je vous invite à réapprendre ces petits gestes hebdomadaires en toute saison.

La construction des logements a commencé, ceux-ci devraient être disponibles au dernier trimestre 2018. Si vous êtes intéressés par un T1 bis, veuillez prendre contact au secrétariat de mairie.

En ce début d'année, vous avez pu constater la modification de notre éclairage. En effet, les ampoules sodium ont été remplacées par des platines LEDs bien moins voraces en énergie. Nous devrions gagner quelques points sur notre budget principal grâce à cela.

Concernant le « café du commerce », le conseil municipal a validé la seconde étape du projet. Il faut encore valider la proposition du Maître d'Œuvre en terme de nombre de logements pouvant être installés sur cette surface.

Aménagement, stationnement et construction de logements seront donc les dossiers principaux portés par le Conseil Municipal cette année.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une bonne année 2018.

Jean-Luc Starosse

Commémoration du centenaire

Cette année marquera le centenaire de la fin de la Grande Guerre. Il est de notre devoir de commémorer cette date particulièrement symbolique. Avec nos voisins de Montle-Vignoble et Blénod-les-Toul et en collaboration avec l'association des Anciens combattants de Blénod-les-Toul, nous appelons les volontaires à se mobiliser comme « un seul homme » et à se rassembler pour participer à cette journée commémorative. Les communes ont décidé de se réunir pour organiser cette journée, vous êtes les bienvenus pour être les forces vives de ce centenaire qui marquera l'histoire. Pour toutes informations vous pouvez prendre contact avec la mairie ou avec les associations du village.

Cultive la Côte - association.cultive.la.cote@gmail.com - 03 83 62 50 91

Foyer Rural - isadussaucy@orange.fr - 06 84 13 89 80

Dans ce numéro :

Edito	1
Commémoration du centenaire	1
Etat Civil	2
Rencontre avec la Communauté d'Agglo de Bar-le-Duc	2
Composteurs partagés	2
Nouvelle mairie	2
Les fréquences de la TNT changent	3
Carte Grise à portée de clic	3
Vers un monde sans plastique	3
Gestes économiques	3
Programme des animations et sorties natures	3
Aides individuelles aux entreprises	3
Activités du Foyer Rural	4

Etat Civil

Décès : Mme GREGOIRE Louissette et Mme BELLAMY Marie-Louise nous ont quittés en ce début d'année.

Nos condoléances aux familles

Naissance : Gabrielle ANCELIN née le 1^{er} janvier 2018, fille de Manon SAINTOT et de David ANCELIN. Nos félicitations aux parents.

Rencontre avec la Communauté d'Agglo Bar-le-Duc Sud Meuse

La Communauté de Communes Terres Toulaises réfléchit au sujet de la prise de compétence mobilité. La commission mobilité a décidé de prendre contact avec des Communautés de Communes qui ont déjà cette compétence pour construire une réflexion à partir d'expériences déjà en cours. Dans ce cadre, la commission mobilité a effectué une visite à la Communauté d'Agglomération Bar-le-Duc Sud Meuse pour une présentation du **Réseau Transport Urbain du Barrois (TUB) le mercredi 17 Janvier**. Cette rencontre à l'initiative de la commission mobilité nous a permis d'échanger entre autres avec M. Abbas, vice-président transports et mobilités de Meuse Grand Sud et M. Dartoy, Directeur du réseau TUB.

Mme Jordana, Responsable transports et mobilités, nous a présenté le réseau TUB totalement restructuré depuis la prise de compétence du transport en janvier 2013. Le nouveau réseau, géré par TRANSDEV s'est étendu pour assurer les déplacements des usagers et des scolaires (depuis 2014) des 33 communes du périmètre de transport urbain, soit 36385 habitants. Quatre lignes existent aujourd'hui. Elles portent chacune un nom de couleur, comme par exemple la ligne rouge du Centre Hospitalier à Grande Terre. Les horaires sont calculés pour faciliter les temps forts de déplacements : hôpitaux, centres commerciaux, établissements scolaires). Le réseau TUB représente 1,135 millions de validations par an dont 0,9 sur les lignes régulières. Le coût du trajet est de 1,50€, carte mensuelle de 5€ pour les résidents de la Communauté (35€ mensuel hors Communauté).

Le TAD transport sur réservation vient compléter le réseau. Ce mode de transport souple, sur appel téléphonique a permis de transporter en 2016, 2 817 personnes. Il fait la jonction entre les villages éloignés et les lignes de transport régulières. Une location de vélo est également proposée sur Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois.

Composteurs partagés : utilisation

La Communauté de Communes Terres Toulaises accompagne la mise en place de composteurs partagés, qu'on trouvait jusqu'à présent en pied d'immeuble ou dans les quartiers de Toul. Depuis 2017, la CC2T étend l'installation aux communes rurales. 15 nouveaux composteurs partagés sont prévus chaque année.

L'objectif est d'inciter les habitants à **recycler les déchets organiques**, donc à ne pas les jeter à la poubelle (déchets issus de la cuisine, comme les épluchures et les restes de repas).

A Charmes-la-Côte, un composteur partagé a été inauguré le 9 décembre dernier au carrefour des rues du Progrès et du Han. En plus de la sensibilisation au compostage et de la distribution de bio seaux, le composteur partagé permet de créer du lien et de la **convivialité entre voisins**.

Composé de trois unités en bois:

- le premier reçoit les déchets d'épluchures, de cuisine, les marcs de café, etc. (consulter les informations affichées sur le site)
- le deuxième contient le broyat, à intercaler avec les déchets déposés afin de faciliter le compostage et éviter les odeurs et les insectes
- le troisième composteur recevra le contenu du premier lorsque celui-ci sera plein et décomposé.

L'entretien du lieu est assuré conjointement par la commune et par la CC2T pour un suivi régulier. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à consulter le panneau situé à côté des composteurs. Si vous avez besoin de compost, vous pouvez contacter la mairie. Nous remercions vivement la CC2T pour ce partenariat.

Nouvelle mairie

Profitant du départ de la classe vers Blénod-les-Toul et pour répondre à l'obligation de mise aux normes d'accessibilité des locaux publics, la mairie a déménagé dans l'ancienne salle de classe. L'accès se fait par l'entrée latérale. Les horaires d'accueil du public restent les mêmes : Lundi de 10h00 à 11h00 et le jeudi de 16h30 à 19h00.

Les fréquences de la TNT changent

Dans la nuit du 26 au 27 mars 2018, aura lieu un réaménagement de fréquence, afin de favoriser le déploiement du très haut débit mobile, ceci pour répondre aux besoins croissants de trafic de données et améliorer la connectivité des territoires. Pour être prêt :

- Vérifiez sur recevoirlatnt.fr que vous êtes concernés par les changements de fréquence de la TNT
- En habitat collectif, assurez-vous que le gestionnaire a bien anticipé la réalisation d'adaptation de l'équipement collectif
- Le jour J, effectuez une recherche des chaînes sur chacun des téléviseurs
- Si des problèmes de réception persistent, malgré la recherche des chaînes, vérifiez sur le site cité ci-dessus ou appelez le 0970 818 818

La carte grise à portée de clic

Désormais, il est possible d'effectuer des demandes liées au certificat d'immatriculation sans se rendre au guichet d'une préfecture : pour une demande de duplicata, de changement d'adresse, de changement de titulaire ou de cession de véhicule.

Se rendre sur <https://immatriculation.ants.ants.gouv.fr> et suivre les étapes.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Vers un monde sans plastique

« Je refuse de payer les sacs plastiques ». J'opte pour des sacs en coton ou cabas en tissu.

Il faut savoir que les sacs biodégradables en matières organiques (féculé de pommes de terre ou amidon de blé ou de maïs) souvent fournis par les primeurs ou le rayon légumes de votre supermarché ne doivent pas être mis dans la poubelle. Ils sont toxiques à l'incinération. Il se décomposent très bien dans le composteur (prenez soin de les vider au préalable).

Gestes économiques

« 30 » c'est le nombre de méls qu'il faut effacer pour économiser l'équivalent de 24h de consommation d'une ampoule ! Pensez à désencombrer vos boîtes méls et vive la dépollution numérique.

Le Pays Terres de Lorraine s'est engagé en 2014 dans la démarche Territoire à Energie Positive (TEPos) considérant d'une part, que la **transition énergétique, climatique** est un des enjeux majeurs de nos sociétés au XXIème siècle, et d'autre part, qu'elle constitue un atout indéniable de **développement local** par la création d'emplois, la relocalisation de la production d'énergie.

Un partenariat de notre commune avec le Pays Terres de Lorraine nous a permis de changer l'intégralité des points d'éclairage des rues de notre village pour des consoles à LED. Ces nouveaux éclairages présentent un rendement bien supérieur aux éclairages précédents et doivent nous permettre des économies de consommation électrique importantes.



Programme des animations et sorties natures

Mars : Protection et ramassage des amphibiens : samedis 24 mars et 31 mars à 9h30 Vallée du Terroir à Villey St Etienne.

Avril : Réveil au chant des oiseaux : dimanche 22 avril à 9h30 Pelouse calcaire de Jaillon.

Mai : Secrets d'arbres et d'arbustes : samedi 19 mai à 14h30 Vallée du Terroir à Villey St Etienne.

Ces animations gratuites pour tout public se font sur inscription auprès de Fabien DIEHL, éducateur à l'environnement à la CC2T f.diehl@terrestouloises.com.

Aides individuelles aux entreprises

La CC2T s'est engagée dans une nouvelle opération collective d'attribution de fonds d'intervention pour l'artisanat et le commerce. En postulant, les artisans et petites entreprises pourront se faire accompagner gratuitement par l'agence de développement et la CC2T pour mettre en place un dossier de demande d'aide individuelle. Une fiche explicative est consultable en mairie.

Activités du Foyer Rural

BILAN DES MANIFESTATIONS PASSES :

25 octobre : Atelier cuisine des enfants pour confectionner des biscuits : chapeaux de sorcières, toiles d'araignées ont ainsi été confectionnés et servis après le défilé d'Halloween. Merci à Julie Bansard et à Vincent Lamarque qui ont participé au goûter des enfants avec des doigts de sorcières



A partir du **4/5 novembre**, vente de croissants pour le téléthon

15 novembre : Atelier cuisine des enfants pour la fabrication de petites quiches et pizza servies pour le Beaujolais

18 novembre : repas du beaujolais avec un jambon en croûte à la fourme d'Ambert et un vin choisi par Benoît et Charles. 40 personnes étaient présentes

Plusieurs Ateliers cuisine durant le mois de **décembre** pour les jeunes et les adultes ont été proposés pour la fabrication des petits gâteaux de Noël vendus au profit du téléthon

9 décembre : Saint-Nicolas et Père Fouettard sont venus distribuer des bonbons aux enfants

15 décembre : cinéma « le sens de la fête »

16 décembre : marché de Noël à Saint-Wendel avec 52 personnes inscrites

27 janvier : Atelier cuisine pour préparer les galettes offertes par la mairie à l'occasion des vœux « et cinéma « Santa & Cie »

MANIFESTATIONS A VENIR POUR L'ANNEE :

Une petite troupe de théâtre est en train de se monter. Petite réunion d'information le mardi 20 février à 19 h au foyer pour voir quelle journée et quel horaire conviendraient le mieux, ainsi que les projets. Toute personne intéressée y est invitée. En cas d'empêchement, prendre contact avec Isabelle 06 84 13 89 80

7 février : Atelier cuisine pour les jeunes. Beignets de carnaval

10 février : Défilé de carnaval

17 février : jeux de société

3 mars : cinéma

24 mars : loto

14 avril : cinéma

15 avril : randonnée de printemps

19 mai : cinéma

25 mai : fête des voisins

15 juin : fête de l'été

14 juillet : pétanque

28 et 29 juillet : fête du village

1^{er} septembre : vide greniers

